

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 311 Formuler des plans de soins - Focus onco-hématologie			
Ancien Code	PAIR3B11	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	C/J/T/W/J/W/T/C/J/T/W/J/W/T/ C/J/T/W/J/W/T/C/ ABI3110		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Charlotte CROMBEZ (crombezc@helha.be) Damien SIDDU (siddud@helha.be) HELHa Jolimont Carine SILVERT (silvertc@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Natacha LEPAGE (lepagen@helha.be) Christelle DELMEULE (delmeulec@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e est susceptible de mettre en œuvre un projet de soins pour un.e client.e et son entourage ou une collectivité auprès de la population atteinte d'un cancer ou d'affections hématologiques en cours de traitement ou en fin de vie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence OC4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- OC4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- OC4.2 Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage ou une collectivité
- OC4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence OC6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- OC6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- OC6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales et médicamenteuses et les données du client dans ses différentes dimensions
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillance spécifiques à un moment précis et à la situation du client

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B11A	Pathologies, soins infirmiers spécifiques et raisonnement cl	24 h / 2 C
PAIR3B11B	Soins continus et soins palliatifs	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B11A	Pathologies, soins infirmiers spécifiques et raisonnement cl	20
PAIR3B11B	Soins continus et soins palliatifs	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition et au développement des acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies, soins infirmiers spécifiques et raisonnement cl			
Ancien Code	15_PAIR3B11A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3111		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charlotte CROMBEZ (crombezc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 311 : Formuler des plans de soins : Focus onco-hématologie

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 311 :

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales et médicamenteuses et les données du client dans ses différentes dimensions
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillance spécifiques à un moment précis et à la situation du client

Acquis d'apprentissage de l'activité/Objectifs

- Intégrer les notions théoriques spécifiques de l'oncohématologie : cancérogenèse, classification histologique, chirurgies préventive - curative & reconstructrice, bilan...

- Distinguer les étapes du parcours de soins et des services en oncohématologie pour la personne touchée par le cancer en impliquant son entourage

- Reconnaître les principales toxicités associées aux différentes thérapeutiques employées en oncohématologie

- Acquérir les connaissances en gestion des symptômes pour intervenir adéquatement dans le parcours de soins auprès d'un client (et son entourage) qui reçoit des traitements employés en oncohématologie

- Distinguer les différents types d'accès vasculaires les plus utilisés en oncohématologie (Port-à-cath & Picc-Line), leurs raisons d'utilisation, ainsi que l'entretien spécifique à effectuer selon les pratiques probantes
- Formuler un plan de soins infirmiers individualisé au client et à son entourage ayant un traitement en oncohématologie

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- A. Oncologie :
 1. aspects cliniques
 2. aspects diagnostiques
 3. les traitements anti-cancéreux
- B. Eléments d'hématologie :
 1. éléments de physiologie
 2. les pathologies érythrocytaires non-malignes
 3. les pathologies leucocytaires non-malignes
 4. les troubles de l'hémostase
 5. les hémopathies pré-malignes et malignes
- C. Soins infirmiers spécifiques : (12h)
 1. Introduction à partir d'une situation clinique
 - a. Soins requis
 - b. Soins à acquérir
 2. Epidémiologie et prévention
 3. Plan de soins de référence du patient sous chimiothérapie
 - a. Evaluation suspicions de complications médicales et DI (cibles prévalentes)
 - b. Surveillances et interventions de prévention
 - c. Surveillances et interventions curatives
 4. Plan de soins de référence du patient sous radiothérapie
 - a. Evaluation suspicions de complications médicales et DI - (cibles prévalentes)
 - b. Surveillances et interventions de prévention
 - c. Surveillances et interventions curatives
 - 5.. Principes de base pour la manipulation des cytostatiques
 6. Soins infirmiers relationnels aux différentes phases du cancer
 7. Situation d'intégration sur base d'un dossier complet
 - a. et du plan de soins de référence du patient hématologique
 - b. et du plan de soins de référence du patient oncologique

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- Exposés magistraux (Powerpoint, photos...)
- Lecture et travaux préparatoires
- Cas cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents en ligne sur la plateforme ConnectED

Sources et références

Sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Points

Power Points commentés

Capsules vidéos.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20.

Cette activité d'apprentissage est évaluée comme suit :

Q2 : examen écrit

Q3 : examen écrit

Cette activité d'apprentissage est composée de deux parties, la partie "pathologies " et la partie "soins "infirmiers spécifiques et raisonnement clinique" en onco-hématologie.

La moyenne arithmétique pondérée est réalisée entre ces deux parties, sauf si :

Exceptions : En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'AA (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres parties).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Cette unité d'enseignement est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités d'évaluation sont sur ConnctED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins continus et soins palliatifs			
Ancien Code	15_PAIR3B11B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CABI3112		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Damien SIDDU (siddud@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 311 : Formuler des plans de soins : Focus oncohématologie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 311 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.2. Cogérer des projets de soin ou programmes d'éducation pour la santé avec un client, son entourage

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 311

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 3,

- Justifier les liens entre les données médicales et médicamenteuses et les données du client dans ses différentes dimensions
- Argumenter les problèmes identifiés (hypothèses, diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions et de surveillance spécifiques à un moment précis et à la situation du client

Acquis d'apprentissage de l'activité /Objectifs

- Intégrer la philosophie des soins palliatifs portant sur la qualité de vie et les pratique en soins infirmiers dans un contexte de fin de vie

- Acquérir les connaissances en gestion des symptômes physiques et psychosociaux pour intervenir adéquatement dans le suivi clinique auprès d'un client en fin de vie

- Renforcer les connaissances de la pharmacologie dans un contexte de soins palliatifs et sur l'administration des médicaments

- Distinguer différents médicaments, leurs indications, leurs modes d'action, les effets indésirables possibles et

convertir les opioïdes selon les différentes voies d'administration pour une administration sécuritaire

- Choisir les interventions les plus appropriées en soins infirmiers en ce qui a trait à l'évaluation, l'intervention, la surveillance pour une gestion optimale des symptômes du client en fin de vie en impliquant son entourage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Philosophie palliative : démythification

1. Valeurs, savoir-être et attitudes dans le soin
2. Singularité et sens de la temporalité du mourir
3. Nouvelles lois

B. Lieux

C. Suspicions de complications médicales et principales hypothèses de diagnostics infirmiers en réaction à la fin de vie/ jugement clinique (diagnostique, thérapeutique, éthique)

1. Bouche (atteinte à l'intégrité de la muqueuse buccale - mycotiques, aphtes, mauvaise haleine)
2. Hydratation, alimentation et éthique
3. Constipation, diarrhée nausée vomissement, anorexie, hypercalcémie
4. Liens douleur et souffrance
 - a. Dimensions psychologique, sociale et spirituelle
 - b. interactions
5. Douleurs aigüe, chronique et induite
 - a. Croire
 - b. Reconnaître
 - c. Prendre en charge
 - (1) Dérivés morphiniques
 - (a) Effets secondaires
 - (2) Conversions morphiniques

D. La mort, les derniers instants de la vie

E. Rôle vis-à-vis des familles

1. Accompagner la famille d'un malade qui vient de mourir

F. Le défi de mourir à domicile

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

- Exposés magistraux (Powerpoint, photos...)

- Lectures et travaux préparatoires

- Cas cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

Documents en ligne sur ConnectED

Sources et références

- Aubry, R., Daydé, M.-C., & Leonetti, J. (2017). Soins palliatifs, éthique et fin de vie : une aide pour la réflexion et la pratique à l'usage des soignants.

- Barreau, J.-M., & Charron, J.-M. (2017). Soins palliatifs : accompagner pour vivre.

- Bolly, C., & Vanhalewyn, M. (2002). Manuel de soins palliatifs à domicile : aux sources de l'instant. Paris : L'Harmattan.

- Laval, G., Ngo Ton Sang, B., & Fabre, M. (2017). Soins palliatifs : principales thérapeutiques en soins palliatifs chez l'adulte et la personne âgée : médicaments, dispositifs médicaux, prescriptions de sortie.

- Saint-Jean Lartigue, M., & Bastiani, F. (Éd.). (2014). Soin et fin de vie : pour une éthique de l'accompagnement. Paris : Seli Arslan.

- Thibault, P., & Société française d'étude et de traitement de la douleur. (2016). Douleur : de la formation à la clinique infirmière.

- Zerwekh, J. V., & Derand, M. (2010). Etre infirmier en soins palliatifs : accompagner le patient en fin de vie et sa famille. Bruxelles : De Boeck.

+ cf. supports sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents en ligne sur la plateforme.

Ces documents, seuls, ne suffisant pas à la maîtrise du cours, une bonne prise de notes en classe est indispensable.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette unité d'enseignement est une moyenne arithmétique avec un seuil à 8/20 entre les différentes activités d'apprentissage. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" disponible sur ConnectED dans les Valves, dans l'onglet « Examens ».

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).